La mutilation génitale au Togo

Au Togo, la mutilation génitale est une pratique traditionnelle sur la jeune fille, de l’enfance jusqu’à 15 ans, de la religion musulmane mais cette pratique est interdite par le gouvernement dans le cadre de la lutte pour la promotion des droits de la femme.

Plus de 125 millions de jeunes filles et de femmes sont victimes de mutilations sexuelles pratiquées dans 29 pays africains et du Moyen Orient où ces pratiques sont concentrées dont le Togo selon l’OMS.

La politique nationale et régionale est basée sur l’éducation, la sensibilisation mais il n’y a pas de mesures coercitives en cas d’infraction à cette loi interdisant cette pratique au Togo. La religion musulmane étant aussi parfois intransigeant pour ces pratiques, il est difficile de prétendre y mettre fin dans un brèf délai.

 Officiellement, il n’y a pas de mesures prises pour les risks ( graves hémorragies, des problèmes urinaires et par la suite des kystes, des infections, la stérilité, des complications lors de l'accouchement, et accroître le risque de décès du nouveau-né, du VIH/ SIDA etc…) alors ses pratiques sont faits soit par des tessons de bouteilles, de couteaux ou de lames. Donc ces conservateurs de la tradition pourront être contaminés par des maladies infectieuses au moment de la mutilation.

Pour prévenir la mutilation il faut alors :

* Accentuer l’éducation sur les conventions relatives aux droits de l’ enfant et aux droits de la femme.
* Continuer la sensibilisation (films, sketches, publicités, réunions, conférences, forums etc…)

- Renforcer les mesures législatives

* Créer un numéro vert pour référence en cas de mutilations génitales
* Sanctionner et publier le verdict.

Genital mutilation in Togo
In Togo, female genital mutilation is a traditional practice on the girl child up to 15 years, the Muslim religion, but this practice is banned by the government as part of the struggle to promote human rights woman.
More than 125 million girls and women are subjected to genital mutilation in 29 African countries and the Middle East where such practices are concentrated including Togo according to WHO.
National and regional policy is based on education, awareness, but there is no enforcement action for violations of the law prohibiting the practice in Togo. Islam is sometimes intransigent to these practices, it is difficult to argue to end in a short time.
Officially, there are no measures taken to Risks (severe bleeding, urinary problems and later cysts, infections, infertility, complications during childbirth, and increase the risk of death again -Born, HIV / AIDS etc ...) then its practices are made either by broken bottles, knives or blades. So these conservative tradition may be contaminated with infectious diseases at the time of mutilation.
To prevent mutilation must then:
- Enhance education on human rights conventions of the child and the rights of women.
- Continue awareness (films, sketches, advertisements, meetings, conferences, forums etc ...)
- Strengthen legislation
- Create a hotline for reference in case of genital mutilation
- Sanctioning and publish the verdict.